

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

13 février 2023 - 1 €

N° 18

Tremblement de terre

Lorsque la plaine d'Alsace, la Drôme ou Nice subiront un tremblement de terre de grande ampleur, que deviendront les tours de la cathédrale de Strasbourg, ou la centrale nucléaire du Tricastin ? Personne n'est à l'abri de la fatalité des colères telluriques. Il faut avoir présent à l'esprit que le sort des milliers de victimes ensevelies sous les décombres de leurs maisons, après les deux secousses du 6 février, dont les épicentres étaient à Gaziantep puis à Ekinozu, en Turquie près de la frontière syrienne, pourrait un jour être le nôtre. C'est peut-être d'ailleurs ce qui renforce le vaste mouvement de solidarité internationale que l'on constate.

Sauf que les malheureuses victimes d'aujourd'hui vivent dans des régions sous-administrées et où la corruption est très développée. Ainsi s'explique que, malgré les obligations légales de construire en respectant les normes parasismiques, des immeubles turcs parfois élevés il y a moins de cinq ans, se sont effondrés comme des châteaux de cartes. Après le grand tremblement de terre de 1999, qui avait fait plus de 17 000 morts, Recep Erdogan avait promis une telle législation. Mais comment la faire appliquer quand trop de politiques se font payer par des promoteurs immobiliers mafieux pour tous les passe-droits imaginables ? Quant à la Syrie de Bachar

el-Assad, la situation y est bien pire, le régime méritant le nom de cleptocratie.

Mais c'est bien sûr dans les régions syriennes sous contrôle islamistes ou dans les contrées sous administration kurde que la situation est la plus catastrophique. On ne pouvait évidemment pas y espérer une politique prévoyant les tremblements de terre. On y a déjà fort à faire à se protéger des bombardements militaires incessants et des menaces permanentes d'invasion. Mais les frontières

sont, de plus, quasi hermétiquement closes, empêchant les secours d'urgence et les aides humanitaires de parvenir rapidement. Alors que la température est autour de zéro, qu'il pleut, que des dizaines de milliers de familles restent dans la rue ou les champs de peur des effets des répliques sismiques.

De toute manière, les normes parasismiques ne peuvent s'appliquer à tout – notamment aux inestimables bâtiments historiques qui ont disparu dans la catastrophe – et ont leurs



Sommaire : Page 1 :

Tremblement de terre. – P. 2 : Zelensky. P. 3 : Lavrov. – Lettre à (très rare) un ministre honnête. P. 4 : – Soudan – Train chinois. P. 5 : Prix. – Immigration. p. 6 : Zona. P. 7 : Lectures. P. 8 : Écriture. – Savoir vivre. P. 9 : Le petit enfant et François. – Train chinois. P. 10 : Le peuple contre le peuple. P. 11 Un génie pas si effrayant. P. 12 : Théâtre : *Le moment psychologique*.

■ **Turquie/Syrie** : Le bilan humain du tremblement de terre du 6 février ne cesse d'être réévalué à la hausse : plus de 35 000 morts et dix fois plus de blessés sans compter les familles laissées sans nourriture dans le froid.

■ **Ukraine** : Le président Zelensky s'est rendu à Londres le 8 février, où il a été reçu par le Premier ministre Rishi Sunak puis le roi Charles III et, le 9 février à Paris, où il a dîné à l'Élysée avec le président Macron et le chancelier Olaf Scholz. Le lendemain à Bruxelles il a prononcé un discours devant le Parlement européen et a eu une séance de travail avec le Conseil de l'Europe. Un de ses objectifs est d'obtenir des avions de chasse.

■ **Chine/États Unis** : Après avoir abattu un ballon stratosphérique le 4 février, au-dessus de l'Atlantique au large de la Caroline du Sud, puis un second « objet volant non identifié » au-dessus de l'Alaska le 10 février et un troisième au-dessus du Canada le 11 février, les États-Unis ont pris de nouvelles sanctions économiques à l'égard d'entreprises technologiques chinoises. Ces engins feraient partie d'une flotte ayant violé l'intégrité aérienne de plus de 40 pays sur les cinq continents durant ces dernières années. La Chine exige qu'on lui restitue les épaves des aéronefs dont elle reconnaît qu'ils sont les siens...

■ **Loisirs** : Disney, dont le chiffre d'affaires a été de 82,7 milliards de dollars en 2022 (en hausse de 23 %), et qui est en bénéfice de 12,1 milliards (en hausse de 58 %), mais dont la dette dépasse les 40 milliards, veut réduire ses coûts de 5,5 milliards de dollars en 2023. Cela passera notamment par le licenciement de 7 000 employés (sur environ 170 000). Les services en ligne de Disney fidélisent 235 millions de clients. Mais la chaîne de télévision en ligne Disney +, qui compte 162 millions d'abonnés, est déficitaire de 1 milliard de dollars.

■ **Littérature** : Salman Rushdie, qui a perdu l'usage d'un œil et d'une main après une attaque au couteau par un islamiste

limites. La nature est impitoyable. Mais l'incapacité des hommes à prévoir et à réparer les dégâts, à sauver des vies humaines, semble bien proportionnelle à l'absence de transparence et de démocratie dans les institutions. Alors faisons vite le ménage chez nous contre la corruption, et nous serons mieux préparés à affronter nous-mêmes ces malheurs qui dépassent tellement notre taille humaine. Accessoirement, nous serons beaucoup plus audibles pour les peuples que nous voulons aider quand nous faisons la leçon aux régimes les plus corrompus et les plus inefficaces.

Frédéric Aimard

Zelensky pousse l'Europe

Volodymyr Zelensky se trouve dans son rôle en poussant les pays européens – et aussi les États-Unis – à lui fournir encore plus d'armes. Celui qui a su incarner la résistance ukrainienne à l'invasion russe et mener une guerre dont il est évident que Vladimir Poutine n'avait pas prévu les difficultés a besoin de l'appui de tous, membres ou non de l'Union, ainsi que de l'OTAN et des USA. C'est vital pour lui et, de son point de vue, il s'en sort plutôt bien.

Ce n'était en effet que la deuxième fois, après son passage à Washington en décembre, qu'il quittait son pays depuis le début de l'« opération militaire spéciale » — terme d'ailleurs disparu de la propagande de Moscou. À Londres, où il avait gardé sa tenue kaki même avec le roi Charles III, à Paris puis à

Bruxelles au siège des institutions européennes, il a réclamé « *des avions de chasse pour l'Ukraine, des ailes pour la liberté* ». Il faut noter que, à l'Élysée, où il a reçu la grand-croix de la Légion d'honneur, il a rencontré en même temps qu'Emmanuel Macron le chancelier allemand Olaf Scholz. En revanche, la présidente du Conseil italien Giorgia Meloni n'a guère apprécié cette réunion à trois, « *inappropriée* » et ne pouvant qu'« affaiblir l'image de compassion » du forum des 27 à Bruxelles autour du président ukrainien. Une fois de plus, l'Italie a eu l'impression d'être reléguée au second rang au profit du « *couple franco-allemand* » dont tout le monde voit bien qu'il ne fonctionne pourtant pas très bien...

En réalité, le président Zelensky a surtout recueilli des bonnes paroles, car, malgré les sous-entendus de son entourage, aucun État n'a confirmé une livraison de ces avions de combat dont il a tant besoin. Lui-même a affirmé avoir obtenu satisfaction lors de ses discussions avec Emmanuel Macron et Olaf Scholz : « *Il y a certains accords qui ne sont pas publics, mais qui sont positifs. Je ne veux pas alerter la Fédération de Russie, qui nous menace constamment de nouvelles agressions* ». Des résultats concrets ont d'ailleurs été enregistrés, notamment à Londres pour former des pilotes au maniement des avions de combat ; cette aide se trouve d'ailleurs conforme à la position britannique qui, depuis Boris Johnson, demeure très pro-ukrainienne.

Seuls les dirigeants de pays qui n'ont pas oublié ce qu'est une invasion russe se

montrent immédiatement favorables aux livraisons d'avions de combat : les Premiers ministres letton, Krisjanis Kariņš, polonais, Mateusz Morawiecki, et finlandais, Sanna Marin, l'ont dit clairement, mais ils n'en ont guère à fournir. Volodymyr Zelensky a aussi rappelé son souhait de vite intégrer l'Union européenne, n'hésitant pas à préciser : « *cette année, je veux dire cette année 2023* ».

En fait, Européens et Américains, se demandent jusqu'où ils peuvent aller. Sans craindre d'éventuelles représailles de Vladimir Poutine, ils savent aussi ce qu'est l'engrenage d'une guerre. Et ils espèrent aussi, sans trop y croire, que Moscou pourrait engager des négociations.

Jean Étevenaux

Lavrov l'Africain

Il est rare de voir sourire le chef de la diplomatie russe, encore moins de le voir manifester une empathie, une familiarité, avec des interlocuteurs officiels quels qu'ils soient. Ce fut pourtant le spectacle qui nous fut joué sur les médias lors de sa visite à Bamako, au Mali, les 6 et 7 février. Il y avait sans doute de quoi : prendre la place de l'ancien colonisateur, substituer les trois couleurs à l'horizontale aux mêmes – dans un ordre légèrement différent – à la verticale. Sergei Lavrov ne cachait pas son bonheur, partagé par son homologue, le brillant Abdoulaye Diop (ex-ambassadeur du Mali aux États-Unis et fonctionnaire international), qui avait revêtu sa plus belle tenue traditionnelle, et qui,

aussi réjouï que lui, s'exprimant dans un français parfait, ne pouvait être plus clair dans ses propos.

Et le Mali ne constituait pas une exception. Depuis le début de l'année, le ministre russe des Affaires étrangères a visité sept États africains : Érythrée, Afrique du Sud, Eswatini, Angola, Mali, Mauritanie et Soudan. Il y a six mois il s'était rendu en Égypte, en Éthiopie, en Ouganda et au Congo-Brazzaville. Il devrait bientôt effectuer une visite au Maroc et en Tunisie. Il prépare ainsi le sommet entre la Russie et l'Afrique qui est prévu à Saint-Petersbourg du 26 au 29 juillet. Rentré à Moscou le 10 février, il a triomphalement annoncé que la tentative d'isolement de la Russie avait échoué, que le cordon sanitaire était un « *fiasco* ».

Les États-Unis n'ont pas été les derniers à réagir : le président Biden en personne devrait voyager en Afrique au cours de l'année 2023. Il l'a promis aux dirigeants africains réunis en sommet à Washington en décembre. La secrétaire d'État au Trésor a de façon fort inhabituelle effectué un déplacement au Sénégal, en Zambie et en Afrique du Sud, tandis que la représentante permanente aux Nations-Unies, une Afro-Américaine, y multiplie les visites. La Chine n'est pas en reste puisque le nouveau ministre des Affaires étrangères Qin Gang s'était rendu en janvier successivement en Éthiopie, au Gabon, en Angola, au Bénin et en Égypte.

L'Afrique est vraiment au cœur d'un mouvement diplomatique de portée planétaire. Cette fois, c'est elle qui donne le ton. C'est un effet, et non des moindres, de la focalisation sur l'Ukraine. Où sont Catherine Colonna,

Lettre à un (très rare) ministre honnête

Madame, Monsieur. Dimanche soir, n'arrivant pas à dormir, au lieu de compter les moutons, je me suis mis à compter les ministres ayant eu, de près ou de loin, des démêlés avec la justice. Et je me suis contenté, car la bergerie n'aurait pas été assez grande s'il avait fallu héberger les protagonistes ayant exercé sous les mandatures précédentes, de ceux ayant officié ou officiant encore depuis 2017 sous pavillon macroniste. Impossible également de lister les conjoints et autres apparentés, parlementaires, conseillers ou conseillés, sarkozystes de renom ou balkanystes embastillés ayant été concernés par une affaire judiciaire. Il aurait fallu, pour y parvenir, envisager la rédaction d'une encyclopédie, d'un almanach, d'un annuaire.

Voici donc quelques « intéressés » cités dans ce désordre qui, désormais, caractérise si bien la carrière, poursuivis ou relaxés, mis en examen, visés par une instruction, perquisitionnés, placés sous le statut de témoin assisté ou, in fine, graciés, pardonnés, acquittés, amnistiés.

Commençons par celui qui a décroché le pompon, Éric Dupond Moretti, mis en examen par la Cour de justice de la République, qui est toujours ministre de la Justice. S'en suivent, qui sont passés au moins une fois sous les fourches caudines du soupçon ou de la sanction, Agnès Buzyn, qui siège à

l'OMS et à la Cour des Comptes; François de Rugy; Nicolas Hulot; Damien Abad; Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur; Alain Griset; Sébastien Lecornu,

ministre des Armées; Jean-Paul Delevoye; Chrysoula Zacharopoulou; Catherine Colonna, ministre des Affaires étrangères; Alexis Kohler, secrétaire général de la présidence; Richard Ferrand; Florence Parly; Olivier Véran, porte-parole du Gouvernement; Édouard Philippe; Cédric O; Sylvie Goulard; Laura Flessel; Françoise Nyssen; Muriel Pénicaud; François Bayrou, haut-commissaire au Plan et, entre autres serviteurs de l'État, récemment rattrapé par une affaire de favoritisme, Olivier Dussopt, ministre du Travail, très impliqué dans le dossier concernant la réforme des retraites... Voilà j'en ai sûrement oubliés quelques-uns, j'ai dû m'endormir en chemin!



par Jean-Paul Pelras *

C'est donc avec une immense gratitude et une admiration (évidemment sans Borne) que je vous adresse ce satisfecit. À vous, Madame, Monsieur, qui n'avez jamais laissé traîner les doigts dans le pot de confiture, qui n'avez pas été soumis à la tentation et qui n'avez jamais confondu le prestige de la fonction

avec le vertige de la ponction. Vous, dont je ne sais ni l'adresse ni le nom et qui cheminez dans mes rêves en ce pays de France où, pour que passent les ministres, il faut encore, de toute évidence, savoir tondre les moutons ■

* Figure catalane de la résistance paysanne, Jean-Paul Pelras est rédacteur-en-chef de *L'Agri, le journal des gens d'ici*, édité à Toulouse (Pyrénées orientales).

La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Rédaction-administration

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire FR21418382149

ISSN 2967-2988 marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.

Abonnement numérique : 1 an = 20 euros

à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

en août dernier, a publié son dernier roman, *Victory City*, la semaine dernière aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Il paraîtra en France en septembre aux éditions Actes Sud. Ce roman avait été écrit avant l'attentat, l'écrivain expliquant que, depuis, il a été incapable de produire un texte nouveau.

■ **Algérie** : La journaliste franco-algérienne Amira Bouraoui, bête noire du régime algérien, a réussi à quitter la Tunisie le 6 février pour se réfugier en France alors qu'elle risquait l'extradition vers l'Algérie. L'Algérie a rappelé son ambassadeur à Paris pour protester contre cette « exfiltration illégale ».

■ **Iran** : L'universitaire franco-iranienne Fariba Adelkhah a pu sortir de prison le 10 février, bénéficiant de l'amnistie prononcée par le Guide suprême Ali Khamenei, qui concernerait des milliers de prisonniers, prononcée à l'occasion du 44^e anniversaire de la révolution islamique de février 1979. On ne sait pas si elle pourra quitter le territoire iranien.

■ **Maroc** : Le Maroc a mis fin à la mission de son ambassadeur à Paris le 19 janvier. Les commentateurs diplomatiques affirment qu'il s'agit de marquer le mécontentement du Maroc récemment critiqué par une résolution du Parlement européen à propos de la liberté de la presse.

■ **Belgique** : L'eurodéputé socialiste belge Marc Tarabella, 59 ans, a été arrêté le 10 février après la levée de son immunité parlementaire le 2 février. Il a été accusé par le protagoniste du scandale de corruption par le Qatar et le Maroc, l'ex-eurodéputé italien Pier Antonio Panzeri (67 ans), d'avoir été l'un des destinataires des fameuses valises de billets.

■ **Disparitions** : Le compositeur américain de musique pop et de musique de films Burt Bacharach est mort le 8 février à l'âge de 94 ans. Le cinéaste espagnol Carlos Saura est mort le 10 février à l'âge de 91 ans.

Annalena Baerbock, Ursula von der Leyen ou Josep Borrell pendant ce temps ? À Kiev, à Bruxelles, mais encore ? La Française et l'Allemande ont bien tenté une approche commune à Addis-Abeba, suivie d'un voyage du Premier ministre éthiopien à Rome et Paris le 6 février. Leur collègue belge suit de près les événements au Congo-Kinshasa et en Angola où elle vient de se rendre. Mais ce sont là plutôt des formes d'esquive locale que d'une réelle alternative globale.

Dominique Decherf

Le petit enfant et François

Lors de son voyage au Soudan, le pape François a été surpris par un petit enfant qui, sortant de la foule, lui a tendu un billet de banque... Cette photo du voyage de paix du pape François rappelle la parabole évangélique de la pauvre veuve, qui donna tout ce qu'elle possédait en offrande au Temple de Dieu. Ici aussi, « Qui est pauvre et donne tout ce qu'il a » : c'est l'élan de générosité, de confiance et d'adhésion filiale des plus petits que ce geste a traduit, dans son aspect stupéfiant qui a sidéré et bouleversé le Saint-Père et les téléspectateurs du monde entier.

Dans un pays ravagé par le fléau de la guerre et le spectre de la famine, là où en portant l'espérance de la paix, l'Église cherche à vaincre la haine, le geste de ce petit garçon a manifesté la valeur absolue de l'amour mutuel. Le pape a dit aux femmes et aux enfants de ce désert dévasté : « La graine d'un nouveau Soudan du Sud, c'est vous ». Le

Saint-Esprit lui a répondu par ce don symbolique.

Ce geste pour le moins inattendu dans ce pays déshérité a quelque chose de prophétique : sa gratuité va à l'encontre de la raison d'État des puissants et de la déraison des faux sages. Le Christ disait dans l'Évangile : « Laissez venir à moi les petits enfants ! le Royaume des Cieux est à ceux qui leur ressemblent ». En donnant ce billet au Vicaire du Christ dans ce monde en flammes, cet enfant du Soudan, dans son geste magnifique issu de la misère, lui a rendu au centuple ce qu'il a apporté : il lui a apporté une pépite d'amour, un reflet du Royaume de Dieu.

Denis Lensel

Train chinois

Après le renoncement à la politique du Zéro Covid à la mi-décembre 2022, les déplacements ont massivement repris en Chine ces dernières semaines. La Chine continentale dispose des plus grandes infrastructures ferroviaires au monde, notamment en matière de trains à très grande vitesse, reliant entre elles plus de 500 villes. L'ère des TGV s'est développée à partir du 1^{er} août 2008, avec la mise en service du premier train interurbain Beijing-Tianjin (une demi-heure pour 117 km). Les nouvelles lignes sont toutes pourvues de trains à très grande vitesse (généralement 350 km/h), ce qui les rend compétitives par rapport au transport aérien. La ligne la plus longue du monde est celle de Pékin-Hong Kong qui s'étend sur plus de 2 440 km.

Environ 10 000 trains à grande vitesse parcourent

le territoire chinois chaque jour de l'année. La construction de ces trains est très rapide, à peu près cinq ans entre l'approbation du projet et l'ouverture de la ligne. Dans les zones urbaines, des sections surélevées au-dessus des immeubles permettent d'éviter la démolition massive de maisons. Le réseau s'étend aux pays voisins, comme le Laos et la Thaïlande, avec un prolongement prévu jusqu'à Singapour et une amélioration des liaisons à travers toute l'Asie centrale dans le cadre des Routes de la Soie.

En 2022, China Railways a réalisé pour l'équivalent de 97,5 milliards d'euros d'investissements. Ce qui a permis de porter la longueur des chemins de fer à 155 000 km, dont 42 000 km de lignes à grande vitesse. Si un total de 1,61 milliard de voyageurs ferroviaires a été enregistré en 2022, China Railway en prévoit 2,69 milliards en 2023.

La Chine travaille au train « Hyperloop », système de capsules transportant des passagers à travers des tubes sous vide, avec l'ambition d'une vitesse égale à 1 000 km/h. Elle développe des trains à hydrogène et des trains à lévitation magnétique.

Dans toutes ses coopérations internationales, China Railway a su profiter de transferts technologiques de la part de ses partenaires étrangers : Alstom, Siemens, Bombardier ou Kawasaki.

Lorsqu'en 2019, la Commission européenne a rejeté le projet de fusion entre le français Alstom et les activités ferroviaires de l'allemand Siemens, au nom de la lutte contre les situations monopolistiques, la force concurrentielle chinoise a été totalement sous-estimée.

Pourtant, depuis la création en 2015 de la CRRC – China Railway Rolling Stock Corporation – par fusion des deux constructeurs de matériel roulant – CNR (China Northern Rolling Stock) et CSR (China Southern Rolling Stock) – toutes les ambiguïtés étaient levées sur les ambitions du ferroviaire chinois. Déjà en 2005, le Japonais Kawasaki avait fait les frais d'une coopération avec la CSR débouchant en 2011 sur une récupération de technologies transférées – quasiment détournées en dépôts de brevets – par son confrère chinois CNR...

La taille et l'ambition du géant chinois CRRC – 46 filiales et plus de 190 000 employés – lui permettent d'exporter dans plus de cent pays. Le groupe chinois place des locomotives, des trains ou des métros, en Amérique latine – Buenos Aires, Brésil, Chili, Costa Rica – en Asie – Istanbul, Inde, Mongolie – en Afrique – Le Caire, Lagos, Angola – mais aussi en Occident avec Boston, Philadelphie, Los Angeles aux États-Unis, ou la Nouvelle-Zélande...

Malgré quelques revers récents (surtout par rapport aux Japonais), CRRC veut imposer sa prééminence mondiale en matière de normes et de brevets sur le marché des équipements ferroviaires, pour le meilleur de son « *industrie ferroviaire ambitieuse à visées conquérantes.* »

Rong Li

N.B. Vous pouvez recevoir gratuitement la lettre d'information sur la Chine « **SinoProdromes** » en envoyant votre adresse mail à : rongli.sinaprodromes.cas@gmail.com

Prix

Le gouvernement ne sait plus où donner de la tête. Aux grèves et aux manifestations que provoque le projet de réforme des retraites, vient s'ajouter le désarroi ou la colère des consommateurs confrontés à la hausse des prix alimentaires.

Cette hausse, qui a dépassé les 13 % pour le seul mois de janvier dernier, est déjà insupportable. Or les groupes de la grande distribution (Auchan, Leclerc...) annoncent une nouvelle hausse de 10 % en moyenne dès le 1er mars, qui viendra s'ajouter à toutes celles subies depuis un an.

La cause de ce nouvel accès de fièvre inflationniste ? Les négociations entre les grandes enseignes et les distributeurs, qui sont en train de s'achever. Or les fournisseurs, frappés par toutes sortes de hausses des prix, demandent pour leurs produits des prix exorbitants. Ces hausses sont de 15 à 25 % supérieures aux prix de 2022, mais ce n'est qu'une moyenne car certains fournisseurs demandent beaucoup plus.

Les grandes enseignes sont prises dans un étau. Elles doivent acheter les produits au prix fort, mais offrir les prix les plus bas possibles aux consommateurs – non par générosité mais pour les retenir dans les magasins. Dans les livres d'économies, on dit que les commerçants confrontés à ce problème doivent réduire leurs marges. Mais la fameuse loi de l'offre et de la demande fonctionne rarement. Pour éviter la guerre des prix entre les grandes surfaces, la loi interdit de baisser la marge sous les 10 %. D'ailleurs, les groupes font déjà des efforts en di-

rection des consommateurs en proposant des “paniers anti-inflation” – des prix réduits et fixes pour une cinquantaine de produits – qui concurrencent le “panier” que prépare à grand-peine le gouvernement.

La nouvelle hausse des prix de 10 % attendue pour ce 1er mars va de nouveau provoquer un recul de la consommation – qui a déjà baissé de 4 % l'an dernier. Les Français qui ont des revenus modestes accepteront-ils de se priver toujours plus ? Ou se mettront-ils en colère selon la crainte exprimée dans les milieux gouvernementaux ?

Claudine Uzerche

Immigration

Contrairement à ce qu'affirment ceux pour lesquels soit ce n'est pas un problème soit il n'y a qu'à laisser faire, l'immigration retient aujourd'hui l'attention. Au niveau français, le gouvernement a présenté un projet de loi le 1er février et les chefs d'État et de gouvernement européens ont publié, le 9, un certain nombre de conclusions, sans toutefois entrer dans le concret.

En France, il n'est pas très étonnant que, sans trop le crier sur les toits, les chefs d'entreprise se montrent plutôt favorables au texte présenté par Gérard Darmanin. La création d'un « titre séjour métiers en tension » facilitera la régularisation des travailleurs sans-papiers dans les secteurs en mal de main-d'œuvre tels que le bâtiment et les travaux publics, voire la restauration. C'est d'ailleurs un des paradoxes de ce projet qui accroîtra encore l'immigration dans le pays.

■ **Manifestation** : Le samedi 11 février était la quatrième journée de mobilisation contre la réforme de la retraite. La préfecture de Police a compté 93 000 manifestants à Paris (500 000 selon la CGT). Pour toute la France, le ministère de l'Intérieur en a compté 963 000 tandis que la CGT en revendique 2,5 millions. Le 7 mars devrait être une grande journée de blocage.

■ **Eau et électricité** : La Cour des comptes a adressé à la Première ministre, le 2 décembre, un rapport alarmiste sur la mauvaise gestion du parc hydroélectrique français. Il a été rendu public le 6 février. La question du renouvellement des concessions n'est absolument pas maîtrisée et la Cour des comptes recommande d'ignorer les prescriptions de Bruxelles, qui veut une mise en concurrence générale, et d'opter plutôt pour une « quasi-régie » générale.

■ **Agriculture** : 500 tracteurs et 2 000 betteraves étaient dans Paris le 8 février à l'appel de la Fnsea.

■ **Commerce** : Le chausseur André, qui ne conservait que 70 magasins en France avec 280 salariés pour un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros, a été à nouveau mis en redressement judiciaire le 8 février par le tribunal de commerce de Nanterre. Le site anglais de vente de meubles made.com, mis en liquidation judiciaire le 9 novembre dernier à Londres et dont la marque a été reprise par la plateforme de vente en ligne Next, a vu ses stocks liquidés (avec des remises de 70 %) depuis le 7 février dans les magasins Noz spécialisés dans le déstockage. 12 000 clients (dont 1 000 en France) qui avaient payé leur commande d'avance à Made n'ont jamais été servis et ne seront probablement jamais indemnisés.

■ **Cac 40** : Le groupe de BTP Vinci affiche un bénéfice de 4,26 milliards d'euros pour 2022. La moitié de ce bénéfice provient de ses concessions d'autoroutes et d'aéroports. En 2021, il avait été en perte. Le groupe pétrogazier To-

talEnergie, présent dans 130 pays, annonce un bénéfice de 20,5 milliards de dollars pour 2022, après les 14,1 milliards engrangés en 2021. Le meilleur résultat de son histoire. La banque BNP peut également targuer d'un bénéfice record pour 2022 avec 10,2 milliards d'euros.

■ **Habillement** : L'enseigne provençale de chaussures San Marina (680 salariés, 163 magasins), devrait être mise en liquidation le 20 février par le tribunal de commerce de Marseille, aucun repreneur ne s'étant présenté. On s'inquiète également pour les 25 galeries Lafayette détenues par le groupe HPB de Michel Ohayon (4 500 salariés) qui a vu sombrer ses marques Camaïeu, Gap et maintenant Go-Sport.

■ **Transport maritime** : La CMA-CGM a racheté, début février, au groupe Stef la Compagnie La Méridionale, qui dessert la Corse, avec une délégation de service public, et le Maroc, des destinations peu rentables.

■ **Participation** : Les 1 574 salariés (sur 3 000) du « vénépiste » La Redoute qui avaient accepté de devenir actionnaires de leur entreprise quand elle était en difficulté en 2014, en investissant cent euros dans un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE), lors de la reprise à Kering, devraient voir cette participation valorisée à 100 000 euros à l'occasion de la montée en puissance dans leur capital du groupe familial Galeries Lafayette (11 000 collaborateurs, qui possède notamment BHV, Louis Pion et Mauboussin, et est le principal actionnaire de Carrefour avec 11,51 %) qui est passé de 51 % (acquis en 2018) à 100 % de La Redoute en décembre 2022.

■ **Restauration** : Le groupe Napaquaro (TDR Capital) qui détient Buffalo grill et la licence américaine de restauration rapide « Popeyes », et qui avait acquis les restaurants Courtepaille (144 établissements exploités en direct et 77 franchisés) à la barre du tribunal de commerce d'Évry en septembre 2020, cherche

En fait, ce sera la 30e loi sur le sujet depuis 1980, étant entendu que le regroupement familial, défini comme principe général du droit par le Conseil d'État en 1978, a constitué une limitation pour tous les gouvernements. Depuis, les juges européens ou français lient les mains aux politiques, en affirmant à tout propos les droits des clandestins indépendamment des objectifs affichés par les diverses majorités qui se sont succédé depuis Valéry Giscard d'Estaing. Souvent, alors que les mesures d'éloignement et de rétention administrative se durcissaient, le regroupement familial pour les réfugiés était élargi et le « passeport talent » apportait un titre de séjour pluriannuel pour les étrangers souhaitant travailler en France plus de trois mois. Résultat : il y aurait environ 900 000 étrangers en situation irrégulière présents sur le territoire.

Pour l'ensemble de l'UE, quelque 330 000 entrées illégales ont été dénombrées en 2022. Face à cette situation, les Vingt-Sept d'un côté demandent la mise en œuvre rapide des outils existants et une application plus contraignante. Pour cela, ils poussent à utiliser tous les instruments à leur disposition dans leurs négociations avec les pays de départ — diplomatie, aide au développement, accords commerciaux et d'immigration légale, visas —, notamment sur la question des retours : le président Macron a déclaré qu'il fallait les « responsabiliser ». Demandant davantage de moyens de surveillance, le texte a pourtant évité de mentionner les murs et clôtures, même si on en compte plus 2 000 km aux frontières de l'Union. Il est significatif que le chef

du gouvernement italien, Giorgia Meloni, qui a fait de la lutte contre l'immigration irrégulière une priorité, se soit déclarée « très contente des résultats obtenus ».

Dans cette perspective, le nouveau directeur exécutif de Frontex, l'agence européenne de contrôle aux frontières, le général néerlandais Hans Leijten, aura fort à faire, d'autant que son prédécesseur, le Français Fabrice Leggeri, n'avait pas été soutenu par Paris.

Jean-Gabriel Delacour

Zona

Dans ma ville, les plaques en cuivre des vrais médecins — les généralistes qui vous soignent quand vous avez un microbe ou un virus ou qui, mais je parle au passé, venaient chez vous avec leur stéthoscope quand vous ne pouviez plus vous lever — sont en train de disparaître. Au fur et à mesure qu'ils prennent leur retraite sans être remplacés. Ceux qui sont encore là signalent sur le site Doctissimo qu'ils ne prennent pas de nouveaux clients. Il en est de même des cabinets de dentistes (remplacés dans la région par des « centres dentaires », en boutiques, aux néons agressifs et qui indiquent en vitrine qu'ils recrutent des dentistes... probablement formés en Roumanie ou en Espagne !) et évidemment des spécialistes tels que les cardiologues, gastro-entérologues, ophtalmologues, dermatologues, etc. Même le médecin acupuncteur chinois et l'homéopathe ont dévissé leur plaque. Heureusement, demeurent les cabinets infirmiers, podologues, pédicures, balnéothérapie (?), kiné... On a aussi les trop

nombreuses boutiques des opticiens/audioprothésistes dont on sait cependant qu'ils sont menacés par l'évolution des tarifs de la Sécurité sociale.

En revanche, pas une semaine sans qu'une nouvelle plaque, en plastique doré, n'apparaisse. « *Psychologue* », « *Psychologue clinicienne* », « *Psychanalyste* », « *Sophrologue hypnothérapeute : enfants adolescents adultes, coaching scolaire* », « *Sophrologie et accompagnement scolaire, étudiants et soignants* », « *Naturopathe* », « *Nutritionniste* », « *Trouble du sommeil, gestion du stress* », « *Ostéopathe D.O.* » (avec référence à une formation de cinq ans faite à Saint-Étienne), « *Orthopracteur* ». Ou bien : « *Thérapeute* » sans autres précisions - bientôt concurrencée par une nouvelle plaque : « *Thérapeute énergétique* ».

Un de mes proches, pas jeune, a fini par savoir que ses douleurs atroces au bras venaient d'un zona dit interne. Manifestement détecté trop tard pour que le traitement de référence ait une efficacité. Son médecin traitant lui a prescrit du doliprane que la pharmacienne contingente, puis des antidouleurs à base de codéine, puis le malade a essayé des crèmes, des huiles essentielles... Il a pris d'autres antidouleurs à base de morphine, mais qui le laissent KO. Il a eu recours à un ostéopathe (son bras ne bougeait plus) et a décidé de tout tenter pour essayer de garder une vie active : acupuncture, hypnose et autohypnose, petit appareil fort coûteux lançant des microdécharges électriques, tout cela pour des résultats jusqu'à ce jour infimes.

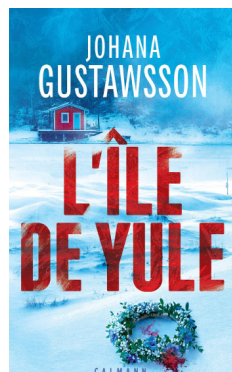
Sa belle-sœur lui a dit qu'on lui avait parlé d'un

rebutoux à la campagne qui faisait des miracles. Il a regardé son site internet : celui-ci le présente comme un « magnétiseur, coupeur de feu, passeur d'âmes... 50 euros la séance ». Bref on y est allé. 80 km aller, 80 km retour. Le magnétiseur vit dans une belle maison à la sortie d'un petit village isolé. Il y a un gros SUV dans son jardin. Et une belle plaque sur la porte de son cabinet, installé comme un cabinet de kiné moderne, surchauffé, avec un terminal à carte bancaire.

Finalement, la séance, c'est 60 euros. Le magnétiseur se fait un devoir de ne pas toucher son client. Il ne lui demande même pas de retourner sa manche pour voir l'état de sa peau. La séance dure trois quarts d'heure. Je n'y étais pas. Je ne sais pas ce qu'il a dit. Ce que je sais c'est que le malade est très sourd et n'a pas dû tout comprendre.

Juste avant que je ne vienne le rechercher, il lui a expliqué qu'avec une seule séance ça ne pouvait pas marcher. Il fallait revenir. Ou bien alors il pouvait faire des soins par télépathie. Une séance, deux lundis de suite à 22 h 30. Et finalement il a demandé 160 euros en tout. C'est beaucoup pour quelque chose qui n'a donné aucun résultat sensible.

Je suis à la foi trop rationnel et trop religieux pour croire à ce genre de pratiques. Pourtant une voisine connaissait un magnétiseur à distance qui a soigné son mari d'une verrue cancéreuse et elle-même d'un kyste au doigt, avec un pendule sur une photo... La différence, c'est que ce magnétiseur disait avoir reçu un don, le même qu'avait sa mère, et qu'un don ça ne peut pas se vendre. Ses in-



THRILLER

L'inventaire

Il fait froid, très froid, ce 22 novembre 2021. Emma accoste sur l'île de Storholmen, près de Stockholm. Experte en art, elle est missionnée par de riches suédois, les Gussman, pour inventorier les meubles contenus dans leur vieux manoir. L'île est sauvage, battue par les flots et le vent, et de sinistre réputation. Neuf ans plus tôt, une jeune fille avait été torturée puis pendue à un arbre du domaine ; l'assassin court toujours. Et voilà qu'aujourd'hui, une autre jeune fille est retrouvée morte, prise dans la mer gelée. Les plaies sur son corps montrent qu'elle a été victime du même tueur. Un thriller froidement conduit par Johana Gustawsson, autour de trois personnages : Emma, l'inspecteur de police Karl et la domestique Viktoria.

« L'Île de Yule », Johana Gustawsson, Calmann-Lévy Noir, 342 p., 19,90 €.

CORRESPONDANCE

À ma bien-aimée

Londres, 1935. Stefan Zweig est encore marié quand il rencontre Lotte Altmann. Il prépare une

biographie de Marie Stuart et a besoin d'une secrétaire pour retranscrire ses notes. Peu à peu, la jeune femme, cultivée, trilingue, issue d'une bonne famille juive, se révèle une collaboratrice efficace, capable d'apporter sérénité et joie dans sa vie. Il l'épouse quatre ans plus tard. Mais la montée du nazisme et la guerre en Europe désespèrent Zweig au point de conduire le couple au suicide. Pour la première fois, sont réunies, en un volume, les lettres que Stefan Zweig a écrites à Lotte. Ce courrier tant professionnel qu'amoureux témoigne d'une complicité croissante et du trouble qui gagne l'esprit de l'écrivain.

« J'aimerais penser que je vous manque un peu », Stefan Zweig, Albin Michel, 400 p., 23,90 €.

HISTOIRE

Famille recomposée

De tous temps, les rois de France ont eu des favorites attitrées et des enfants reconnus. Avec Henri IV, et plus encore avec Louis XIV, ces maîtresses et ces bâtards vont acquérir un statut officiel qui ébranle les bases légitimes de la royauté. En conférant le titre de « Prince de sang » au duc du Maine et au comte de Toulouse, enfants nés de sa liaison avec ma-

dame de Montespan, le Roi Soleil les hissent au rang de prétendants au trône au même titre que les enfants légitimes bénis par l'Église. Ce nouvel ordre constitutionnel secouera les règnes de Louis XV et Louis XVI. L'historienne Flavie Leroux retrace la lutte pour le pouvoir entre la famille officielle et « l'autre famille ».

« L'autre famille royale », Flavie Leroux, Passés/Composés, 272 p., 22 €.

REVUE

La montée du fascisme

Comment un régime fasciste parvient-il à s'imposer ? Historia revient sur les années qui ont suivi la Première guerre mondiale et ont porté Mussolini au pouvoir. Idéologie et opportunisme, le Duce a su gagner le cœur des Italiens. Autres sujets abordés : Alexandre et Aristote, deux mille ans de voyages dans la Lune, les « premiers de corvée »...

« Mussolini. L'ascension du fascisme. 1919-1935 », Historia, février 2023, 6,20 €. En kiosque.

Catherine PAUCHET

à revendre ces derniers. 2 000 emplois sont concernés.

■ **Stationnement** : Les patrons de la société Streeteo, filiale de la société de parkings Indigo, chargée de recouvrer les amendes pour stationnement interdit (« Forfaits de post-stationnement, FPS ») à Paris, sont passés au tribunal correctionnel de Paris le 9 février, pour avoir multiplié, en 2018, les contrôles fictifs, notamment pour respecter un cahier des charges impossible fixé par la Mairie de Paris.

■ **Académie française** : Le romancier hispano-péruvien, Mario Vargas Llosa, 86 ans, élu à l'Académie française en 2021, a été reçu sous la Coupole le 9 février. Il avait invité l'ancien roi d'Espagne Juan-Carlos à la cérémonie.

■ **Sénat** : Le Sénat français a adopté, le 9 février, une résolution reconnaissant le génocide des Assyro-Chaldéens en 1915-1918 par les Ottomans.

■ **Fait divers** : Le 10 février à 18 h 45 sur la départementale entre Perthes et Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), l'humoriste Pierre Palmade, au volant d'une peugeot 2008, a percuté, en se déportant sans raison apparente sur la voie de gauche, une Renault Mégane qui arrivait en face de lui avec à bord un homme, une femme enceinte de sept mois et un enfant de six ans. Un troisième véhicule a percuté la Mégane. Le bébé à naître est mort. Le pronostic vital de l'homme et du jeune garçon était engagé, mais pas celui de l'humoriste ni celui des occupants du troisième véhicule.

Une enquête pour homicide involontaire a été ouverte. Pierre Palmade a été testé positif à la cocaïne et il semble que deux jeunes hommes, passagers de son véhicule, aient pris la fuite immédiatement après l'accident.

■ **Fait divers** : Le corps calciné d'une étudiante bretonne de 21 ans a été retrouvé en forêt d'Argol (Finistère) le 9 février. Le principal suspect, un homme de 36 ans, s'est suicidé le même jour.

terventions étaient donc gratuites. Et en plus avec des résultats semble-t-il... Autosuggestion me direz-vous. Peut-être. Sans doute ??? Une seule règle : ne tombez pas malade !

Frédéric Aimard

Écriture

À l'école primaire Anatole-France, on tenta de m'apprendre à bien écrire, à l'encre violette, avec un porte-plume en bois, puis en plastique ergonomique, avec une plume sergent-major. Résultat pathétique. On essaya ensuite de m'enseigner l'orthographe, avec une dictée de quelques lignes chaque matin. On comptait les demi-fautes (accents et ponctuation), les fautes d'accord, les fautes d'inattention (ma spécialité)... Cinq fautes : privé de récréation. Il fallait tourner en rond dans le préau...

Étais-je dyslexique ? Ma mère m'emmena voir une orthophoniste. Mais le courant ne passa pas. La dame était stressée, péremptoire. Elle avait décroché son téléphone durant la consultation « pour ne pas être dérangés », mais on entendait le « tuut-tuut », ce qui n'avait rien d'agréable. Ça ne devait pas être gratuit. Bref on n'y retourna pas.

Je devais déprimer un peu ma grand-mère maternelle (elle ne me le dit jamais), qui avait une écriture calligraphique, envoyait des lettres dignes de la marquise de Sévigné, sans faire aucune faute. Un peu pincé, son cousin, agrégé de lettres classiques, lâchait parfois : « L'orthographe est la science des imbéciles ». Ça n'était pas gentil pour ma grand-mère et ne

me consolait pas de mon handicap.

J'aimais pourtant faire des rédactions puis, au lycée, je compris le principe de la dissertation et obtins des notes convenables. Plus tard je devins typographe (!) et journaliste (!) et découvris le merveilleux Ortho, excellentissime dictionnaire orthographique. Beaucoup plus tard, sur mon ordinateur j'installai l'incomparable correcteur automatique Prolexis. Il peut cependant rajouter des fautes, si on n'a pas les bases, et si on ne reste pas très attentif.

Aujourd'hui mon orthographe est toujours loin d'être parfaite mais, comme dit l'autre, quand je me compare, je me console. J'ai des échanges, par sms ou par courriel avec des jeunes gens dont je sais l'absolue nullité en écriture et en orthographe. Ils arrivent à me surprendre parfois par des messages impeccablement corrigés, mais ce n'est pas la règle.

Et je n'en dirai pas autant d'autres correspondants plus âgés, souvent des gens très instruits, ayant parfois exercé de hautes responsabilités ou aspirant à en exercer, et qui ne se relisent absolument pas. C'est criant sur le grand site de recherche d'emploi Linked-in.

Comme quoi l'orthographe a peut-être été un moment dans l'Histoire. Car au XVIII^e siècle on ne s'en souciait guère. C'est l'école de Jules Ferry qui nous en a donné l'obligation, voire le goût. Et maintenant ? Qui de l'intelligence artificielle, de plus en plus efficace, ou de la perte de toutes références normatives chez nos contemporains, l'emportera dans la pratique de tous les jours ?

F.A.

Savoir vivre

On a parfois l'impression que l'Assemblée nationale devient une cour de récréation. Malheureusement il n'en est rien : le comportement des députés de la France insoumise, d'ailleurs peu suivi par les autres partis de gauche membres de la Nupes, relève d'une tactique en train de devenir une stratégie. Il s'agit tout simplement d'utiliser, selon ce qu'a déclaré Jean-Luc Mélenchon à plusieurs reprises, tous les moyens pour se marquer et se démarquer, au Parlement comme dans la rue. S'y ajoutent non seulement les références à la Révolution française, courantes il est vrai dans le vocabulaire politique français, mais surtout la mise en avant de la Terreur et de Robespierre, idole de l'ancien député de Marseille. Cela vaut la peine d'être rappelé au moment où le film du Puy du Fou, *Vaincre ou mourir*, fait un tabac malgré les critiques qui le snobent.

La nouvelle extrême gauche ne veut plus connaître de limites et se laisse donc aller. On l'a vu un soir à l'Assemblée, lorsque de mystérieux appels sur les portables de députés du Rassemblement national visaient à les éloigner sous prétexte d'un proche hospitalisé en urgence. On l'a vu avec l'image du député LFI Thomas Portes jouant avec un ballon à l'effigie du ministre du Travail Olivier Dussopt comme s'il s'agissait d'une tête coupée puis refusant de présenter ses excuses pour être finalement exclu pendant deux semaines — ajoutons que le gendre de Jean-Luc Mélenchon lui a ostensiblement apporté son soutien.

Toutes ces manœuvres ne visent actuellement qu'un seul but : pourrir à tous les niveaux ce qui concerne la réforme des retraites. Cela va donc à l'encontre de ce qui constitue un des fondamentaux de la démocratie libérale, censée pacifier le débat politique à travers la démocratie représentative et l'État de droit. Cela contribue aussi à la brutalisation de la société, où l'on ne respecte plus ni les opinions, ni les biens, ni la vie de ses concitoyens. Il n'y a plus ni volonté de vivre ensemble ni tout simplement de savoir-vivre.

Précis

Les notes de frais de Anne Hidalgo

Si Anne Hidalgo adore dilapider l'argent des contribuables, elle tente toujours de se faire discrète sur le montant de ses dépenses de folies. En effet depuis 2018, la maire socialiste de Paris refusait de communiquer ses notes de frais au journaliste néerlandais Stefan de Vries, qui les réclamait afin de publier un article portant sur les dépenses de la municipalité en 2017, année où Paris a été désignée ville hôte des JO de 2024, et pendant laquelle Hidalgo a multiplié les déplacements dans le monde.

Mercredi 8 février 2023, soit 5 ans après la demande des notes de frais, le Conseil d'État a finalement condamné Anne Hidalgo, pour sa mauvaise volonté qui a contribué à entraver le travail du journaliste. Une décision qui confirme celle déjà rendue en 2021 par le tribunal administra-

tif de Paris. La plus haute juridiction administrative a ordonné à l'édile socialiste de réexaminer la requête du journaliste (par ailleurs affilié à Europe Écologie Les Verts) « dans un délai d'un mois » et condamne la mairie de Paris à lui verser 3 000 € pour des frais de procédure.

Dans son jugement, le Conseil d'État a rappelé que la « *communication des documents demandés, qui ont trait à l'activité de la maire de Paris dans le cadre de son mandat et des membres de son cabinet dans le cadre de leurs fonctions, ne saurait être regardée comme mettant en cause la vie privée de ces personnes* ». La justice précise que ces documents doivent rester « *communicables à toute personne qui en fait la demande* ». Espérons que cette décision de justice sonnera comme un rappel à l'ordre pour la mère du désordre parisien, qui endette sans scrupule la capitale et se plaint éternellement de ne jamais avoir assez d'argent des autres à dépenser, illustrant ainsi la nature nuisible de la dépense publique que dénonçait si justement le prix Nobel d'économie Milton Friedman.

Arnaud Dauphin

Un hebdo, c'est une équipe, qui n'est rien sans lecteurs assidus, voire enthousiastes, ou au moins bienveillants.

Pour recevoir chaque lundi le lien pour télécharger ou lire en direct *La Nation Française*, souscrivez à l'abonnement (20 euros) à l'ordre de Spfc-Acip.

COLLOQUE SUR LE TRAITÉ SAVORGNAN DE BRAZZA, explorateur agissant pour le compte de la France, et ILO I^{er}, roi des TÉKÉ (Batéké).

LIEU : 27 avenue de Choisy, 75013 Paris

DATE : 24 juin 2023

Les Téké sont aujourd'hui répartis entre les États modernes des deux Congo et du Gabon. Ils sont entrés dans la littérature historique au début du XVI^e siècle sous la désignation d'Anziques. Ils ont été présentés par les premiers Européens comme des « *hommes sans foi ni loi* » et leur pays comme un « *enfer humain à cause de coutume bestiale et cruelle qu'ils ont de manger de la chair humaine* ». Aujourd'hui ces clichés sont tombés, définitivement tombés. Depuis quelques décennies environ, un engouement spontané s'est manifesté pour tout ce qui relève de la connaissance vraie pour ne pas dire scientifique de la civilisation de ce môle humain le plus ancien après les Tswa (pygmées).

Le Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA) dont le siège est à Libreville au Gabon lui avait consacré la totalité de son n°7 de sa revue Muntu. Le Musée d'Art africain de Paris avait honoré l'Art et la Culture de ce peuple à travers une longue exposition dont le succès n'est pas à démentir.

Pour participer à ce vigoureux élan de développement culturel, les Tékés d'Europe réunis au sein du

LE COLLECTIF DES AMIS DU ROYAUME TEKE organise son premier colloque à Paris.

Le colloque se tient en un seul jour. Autour de celui-ci, un stand sera dressé pour présenter des ouvrages et des œuvres d'arts artisanaux du peuple Téké. Des débats en plénière seront organisés autour de 5 ateliers :

Atelier n°1 : Histoire et civilisation Téké ;

Atelier n°2 : Comment définit-on aujourd'hui la valeur patrimoniale des édifices coloniaux bâtis sur les terres Téké devenues des républiques (Congo, Gabon, RdCongo) ;

Atelier n°3 : Le traitement politique et juridique du traité Makoko de son adoption aux indépendances. Plusieurs thèmes peuvent être abordés dans cet atelier.

Atelier n°4 : Unité et Éclatement d'un peuple

Atelier n°5 : Mémoire collective ancestrale

Chaque intervenant devrait faire parvenir au Bureau du Comité préparatoire en deux exemplaires le texte imprimé de sa communication qui ne devrait excéder 10 pages.

L'exposé ne durera que 15 minutes, seul le résumé de ce dernier sera présenté en débat public.

**Bulletin à retourner au Bureau du Comité préparatoire
avant le 28 février 2023 à
cart.colloque.france@gmail.com
ou ymdouniama@gmail.com**

Nom/Prénom/qualité/Adresse

envisage de participer au colloque qui se tiendra à Saint Ouen, le 24 juin 2023 et souhaite être invité.

envisage de faire une communication dans l'Atelier n°.....

Le peuple contre le peuple

On connaît la théorie de Ernst Kantorowicz sur les deux corps du roi. Elle n'est plus d'actualité pour personne sauf peut-être pour Charles III d'Angleterre qui a une famille dont on parle. Il a un corps comme un simple mortel mon égal et celui qu'il incarne comme roi représentant de Dieu sur terre dans la monarchie qui se perpétue, donc comme surnaturel et immortel. En France seuls les académiciens sont des immortels. La distinction pourrait en être de même en République où le peuple tel Janus a deux visages et au moins deux corps. Et est le souverain unique en se divisant.

Dans le cadre du projet sur la retraite je ne suis ni pour ni contre bien au contraire. Je veux une réforme forcément juste où il n'y aura que des gagnants. On s'aperçoit que le peuple a une double légitimité et un choix de société à faire. Comment voulons-nous vieillir ? Usés sans le droit à la paresse ou jeune relativement mais en pleine forme pour profiter de la vie le plus longtemps possible. L'espérance de vie qui augmente doit-elle entraîner plus de travail et de cotisations ? Plus on vit plus on coûte. Bien que les déficits soient programmés. On peut discuter. Mais pas de façon binaire ou violente. Ce qui obligerait nos successeurs les générations futures pour qui tout le monde se bat à travailler encore plus pour payer nos pensions. Alors qu'il y a une interrogation sur le sens de la vie et de la valeur travail.

La réponse est évidente. On veut tous les avantages mon capitaine : des déficits comblés en prenant l'argent chez les autres mais pas fournir plus d'efforts alors qu'il y a une grande peur pour l'avenir avec toutes les crises et guerres. Tout en conservant nos acquis voire en les améliorant. Est-ce raisonnable sans réformer ? Les autres européens qui nous regardent et qui ont pour la plupart franchi l'âge minimum de 65 ans pour quitter leurs fonctions ne comprennent pas ce psychodrame. Les irréductibles Gaulois sont-ils plus malins que les autres ?

On voit marcher le corps du peuple dans la rue pour s'opposer à l'âge de la retraite à 64 ans pour tous ceux qui n'ont pas un régime spécial ou autonome ou des dérogations. La grève est un droit constitutionnel pas supérieur à celui de travailler ou de circuler librement. Je ne doute pas que certains métiers cassent plus que d'autres et qu'il soit normal que ceux qui ont commencé avant 20 ans ne cotisent pas plus longtemps que les autres. Les Français préféreraient l'égalité à la liberté. Personnellement je n'aime pas l'égalitarisme qui rabaisse car je crois au mérite. Certains nient les difficultés budgétaires avérées que les autres devront effacer. Sans qu'il soit nécessaire de se battre sur les chiffres que chacun interprète. On n'est même pas d'accord sur le constat. Sans commentaire pour ceux qui paient impôts et taxes et qui se lèvent de bonne heure.

On voit en même temps défiler le corps du peuple au parlement où les élus le sont par la volonté populaire. La même que pour ceux qui traînent les pieds sur le bitume. Le peuple

est représenté par des députés notamment qui ont été choisis à tort ou à raison c'est subjectif, et par le président de la République élu au suffrage universel, même si l'abstention a été forte. Ceux qui ne vont pas voter ont tort et ne peuvent se rattraper par un scrutin piétonnier. Il est curieux d'entendre une représentante du peuple une députée EELV dire que le palais Bourbon est une ZAD, une zone à défendre donc l'épicentre de la désobéissance civile. Si les députés qui fabriquent la loi la contestent c'est grave ! On entend des parlementaires dire qu'il faut résister on ne sait pas bien à qui d'ailleurs qui aurait « *attaqué* ». Le pouvoir exécutif est le reflet de l'élection du président de la République qui comme la justice agit au nom du peuple français. Mais quel peuple ? Posons que chacun est de bonne foi et veut le bonheur pour tous.

La Constitution devient à géométrie variable. L'opposition a le droit d'amendement qui peut conduire à de l'obstruction et la possibilité de censure, et assure la présidence de la commission essentielle des finances. Mais si le gouvernement applique l'article 49.3 comme tous ses prédécesseurs y compris de gauche, ou limite les débats à 50 jours ce qui est autorisé par le texte suprême cela devient un passage en force, mieux quasi dictatorial. On ne peut débattre cependant à vie. Cela fait des mois que les échanges ont lieu dans les médias, dans les manifestations, dans les grèves. Le peuple est un orateur volubile. Il faut trancher dans un sens ou un autre. On n'a pas besoin de vainqueur. Les victoires à la Pyrrhus conduisent à des impasses. Puis il faut passer à un autre sujet sensible. Il n'en manque pas, les circonstances et le peuple sont imaginatifs [...]

Le peuple – donc moi – est versatile on le sait ce qui n'est pas une tare, mais aussi enthousiaste. Il se tire une balle dans le pied en n'étant pas réaliste même si l'addition à payer est douloureuse. Le *statu quo* entraîne la régression. On recule pour mieux ou pire sauter. On ne peut pas pour chaque sujet être en « *nervous breakdown* » comme Audiard le faisait dire dans les *Tontons flingueurs*.

La démocratie doit concilier les contraires. Et démontrer l'art du compromis. Je ne sais pas quel est le meilleur système de retraite mais je devine ce qui peut advenir. La République est garante de l'État de droit objet non identifié dans beaucoup de pays sur la planète. Préservons nos institutions. La démocratie libérale vacille et semble devoir être révisée de fond en comble. Le peuple ne peut donner le signal de l'hallali. Détruire sans savoir quoi mettre à la place. Il doit participer à la reconstruction pour plus de libertés et de cohésion, avec la liberté d'expression. Et la redistribution. Il ne faudrait pas que le populisme devienne sectaire et impératif et que ce soient les plus criards qui imposent leurs vues.

Attention danger. Que le peuple ne soit pas contre la démocratie.

Christian Fremaux, avocat honoraire

Un génie pas si effrayant

Le 19 juin 2023 marquera les 400 ans de la naissance, à Clermont-Ferrand, de Blaise Pascal (1623-1662). Ce génie français a été jugé effrayant par Chateaubriand dans son *Génie du christianisme*, ce qui pourrait le rendre rebutant au plus grand nombre. Pour autant, sans être populaire, la figure de Pascal est suffisamment familière pour que Hergé fasse des *Pensées* le livre de chevet de Nestor, le distingué valet du château de Moulin-sart, au début de l'album *Coke* en stock dans sa première version diffusée dans le journal *Tintin* en 1956. Une manière, néanmoins, de montrer que si Pascal est un personnage connu, il reste synonyme d'une intelligence exceptionnelle dans laquelle on n'entre pas sans effort.

Il est déjà impossible de dire qui est Pascal en un seul mot. Ses biographes le désignent à la fois comme mathématicien, physicien, inventeur, philosophe, moraliste et théologien, sans que cet ordre soit d'importance puisque Pascal a brillé avec autant d'éclat sur tous ces sujets.

Né donc au cœur de l'Auvergne, dans une maison désormais disparue, il doit à son père Étienne Pascal (1588-1651), président à la Cour des Aides de Montferrand, son goût pour les mathématiques et les sciences qui, dès l'âge de 11 ans, lui fait rédiger un *Traité des sons des corps vibrants*. À cette époque, il a déjà quitté Clermont pour Paris avant de rejoindre Rouen avec son père et ses deux sœurs afin d'échapper à d'éventuelles représailles en raison de l'opposition d'Étienne Pascal aux dispositions fiscales de Richelieu. C'est là que Blaise, à 18 ans, conçoit la première machine à calculer destinée à aider son père pour l'établissement des recettes fiscales de la province de Normandie et connue depuis sous le nom de pascaline. Des vingt qu'il a fait construire, il en subsiste huit aujourd'hui qui sont conservées en France et aux États-Unis.

Revenu à Paris, Pascal vit une brève période mondaine qui ne l'éloigne pas pour autant, ni de la science, ni de l'Auvergne. En 1648, poursuivant les expériences du physicien italien Évangélista Torricelli, afin de prouver la différence de pression atmosphérique en fonction de l'altitude, il demande à son beau-frère Florian Périer, mari de sa sœur Gilberte, de comparer le niveau des liquides entre un tube barométrique laissé à Clermont et un autre emmené en haut du Puy de Dôme, lui permettant ainsi de confirmer la réalité du vide et d'établir la théorie générale de l'équilibre des liquides.

C'est pendant cette même période que Blaise Pascal s'attache à résoudre le problème des partis rencontré lors des jeux de société, l'amenant à inventer une géométrie

du hasard qui donnera naissance au calcul des probabilités et inspirera plus tard son fameux pari appliqué à des fins théologiques.

Mais tout change le 23 novembre 1654 quand Pascal, après peut-être un accident de carrosse dont la véracité n'est pas établie, connaît une expérience mystique restée connue sous le nom de *Nuit de Feu* qui le ramène à la foi catholique et dont le texte qu'il en a retranscrit, le *Mémo-*

rial, restera cousu jusqu'à sa mort dans la doublure de son manteau. Proche de sa sœur Jacqueline qui est devenue religieuse de Port-Royal, il s'établit lui aussi au couvent. Sa piété est encore renforcée par le miracle de la Sainte-Épine par lequel sa nièce Marguerite est guérie d'une fistule lacrymale. Familier de Port-Royal-des-Champs, Pascal prend la défense du jansénisme auquel se sont ralliées les religieuses conduites par Mère Angélique Arnauld. Pour elles, il rédige, sous le pseudonyme de Louis de Montalte, les *Provinciales* destinées à réfuter les attaques de leurs adversaires jésuites. Après sa mort, seront également publiées les *Pensées* qui, contrairement à l'idée communément reçue, n'étaient

pas destinées à constituer une apologie du christianisme mais à émettre des réflexions éparpillées inspirées par les vérités de la foi.

Conservant pour autant un esprit pratique, Blaise Pascal conçoit, en 1661, avec son ami le Duc de Roannez, les carrosses à cinq sols, premiers transports en commun de Paris.

Il meurt l'année suivante et est inhumé dans l'église Saint-Étienne-du-Mont de la capitale.

Une vie aussi riche et variée à la postérité innombrable justifie bien qu'un hommage national lui soit rendu à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance. C'est bien sûr à Clermont-Ferrand que les manifestations commémoratives sont les plus attendues. Elles ont d'ailleurs déjà commencé avec une conférence introductive donnée par le mathématicien Cédric Villani le 13 janvier dernier et elles se poursuivront, du 23 au 25 mars, par un colloque universitaire « Pascal, résistant et prophète » ainsi que des animations, à la fin du printemps, inspirées par les expériences et les découvertes de Pascal. Pour la date du 19 juin est également prévue l'émission, par La Poste, d'un timbre qui sera le troisième consacré à l'illustre clermontois après ceux de 1944 et de 1963.

Non, Blaise Pascal n'est pas un effrayant génie mais le brillant conciliateur de la science et de la foi.

Fabrice de Chanceuil



Le Moment Psychologique



Au fond de la scène, une toile blanche, des traces bleues, peut-être des nuages que le beau temps commence à percer. Quatre bancs forment un cercle. Les comédiens arrivent par la salle, s'assoient. *Et puis ça, depuis tout à l'heure, ça me chauffe...*

On est chez Paul. Son ami Pierre vient d'arriver, dans le registre du *small talk*, le sujet de fond est pour plus tard. Pour l'instant, la bouilloire en prend pour son grade, elle fait valoir son point de vue. Arrive alors So. So est supposée avoir rendez-vous avec Paul, elle devrait être accompagnée de Matt, sa responsable, qui s'est perdue. Ils vont se retrouver, expliquer à Paul le rôle important qu'il doit tenir dans la définition de leur prochaine politique.

Le texte surréaliste de Nicolas Doutey m'a pris par surprise. Une fois attrapée, mon attention ne s'est pas relâchée, et j'ai savouré jusqu'au bout ce *Moment Psychologique*. Partez du *small talk* d'un *soap opera*, donnez-lui un non sens, tirez le fil de ce non sens et des dialogues jusqu'au bout de la logique. Les Monty

Python, époque *La Vie de Brian*, revisités par la mise en scène minimaliste et épurée d'Alain Françon. Quelque chose qui vous emmène jusqu'au bout. A la pointe de leur stylet, Nicolas Doutey et Alain Françon gravent. Bien sûr on rit, heureusement on rit, des situations, des évidences, sans jamais se moquer des personnages.

C'est à l'acide nitrique qu'ils gravent cette description du monde politique. On en rit, bien sûr, heureusement, sans être dupes. Tout est là, le citoyen, fataliste qui sait qu'après la pluie viendra le beau temps, le technicien, qui suit la lancée de sa mécanique inefficace, la hiérarchie qui est perdue, le policier, qui trouve toujours un indice, le politique qui s'ébaudît du bon sens du citoyen et voudrait en faire la pierre angulaire de ses actions à venir. Chacun joue son rôle, dans un contexte où la méfiance et l'apparence sont plus essentielles que le fond.

Une eau-forte que le personnage de Pierre, joué par Pierre-Félix Gravière, assaisonne de quelques touches de couleurs. Il est l'humanité, ancré dans le réel. Il est venu voir son

vieux pote, mais il a une bonne raison... et il n'est pas insensible au charme de la petite So.

Le texte est servi par une belle distribution. Louis Albertosi, Pauline Belle, Rodolphe Congé, Pierre-Félix Gravière, Dominique Valadié, Claire Wauthion, tous s'inscrivent avec naturel dans l'instant présent. Le texte fuse, le propos porte, un trait tout en finesse, légèrement forcé pour être visible, sans jamais tomber dans la caricature.

Le spectateur sort convaincu, il lui reste à peser les deux termes de l'alternative... Est-il encore temps de mettre le citoyen au cœur de la politique ? Ne faut-il pas plutôt compter sur l'humanité pour être le Maverick qui réglera le système ? Matt, ou Pierre ?

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

Au Théâtre Ouvert, 159 av. Gambetta 75020 Paris. Jusqu'au 18 février 2023 Texte : Nicolas Doutey. Avec : Louis Albertosi, Pauline Belle, Rodolphe Congé, Pierre-Félix Gravière, Dominique Valadié, Claire Wauthion. Mise en scène : Alain Françon. Visuel : Christophe Raynaud de Lage

Vaincre ou mourir

J'ai revu avec un grand plaisir le film *Vaincre et mourir*. J'avais emmené deux de mes petits-enfants, qui bien entendu débarquent, ne sachant rien de l'histoire de la Vendée. À la seconde vision de ce film, qui est une ode au courage incontestable de Charette, je l'ai mieux compris dans sa construction et apprécié, tellement il est riche et nous fait vibrer, et combien dérisoires me sont alors apparues les critiques médiatiques, culminant dans le non-dit et le mensonge par omission. *Télérama* parle du « pseudo-martyr de Charette » c'est ridicule.

Entendons-nous bien : ce film n'a pas la densité d'un très grand film, comme *Andréa Roublev* ou un autre film russe *L'île*, etc.... De même que le génie de Balzac dépasse et illumine la narration historique de son époque, mais il faut être singulièrement étroit d'esprit, pour ne pas être touché par le panache de ce héros « *de la fidélité et de l'honneur* », qu'on soit républicain ou royaliste, et ne pas lui rendre hommage. Maintenant tout récit historique ne peut exister sans une part de subjectivité, l'honnêteté étant quand même de ne pas enfouir les faits, et de laisser à chacun sa part de liberté, de s'engager pour un camp ou l'autre. Je persiste à dire que ce film, malgré une empathie visible pour le héros, nous laisse libres de nos choix, car il n'est pas manichéen, si on regarde bien et si on y prête attention. En revanche les glapissements et les oukases nous laissent de marbre, car ils ne font qu'effleurer – et de très loin – par leurs cris notre histoire, et sa complexité, souvent un psychodrame, au lieu de nous plonger dedans. La grande Histoire se creuse aussi à partir de la nôtre, et devient une part de nous-mêmes dans ce qu'elle a d'exaltant et de moins exaltant. Avons-nous encore ce droit ? Non, si on suit certains qui veulent de fait abolir toute l'Histoire qui les précède au profit de mythes carnivores et plus que simplificateurs. Serait-ce notre époque ?

Henri Peter